

## DOSSIER SPÉCIAL : LES DONS EN BIBLIOTHÈQUE

# A-t-on le droit de jeter des livres ?

« Je n'ai jamais jeté un livre » s'exclame la romancière Alice Ferney dans une interview parue dans *Livres-Hebdo* du 12 mai 2006. Chacun ou presque pourrait se reconnaître dans cette phrase. Ce qu'on disait autrefois du pain, on le dit encore des livres, comme s'il s'agissait d'un objet sacré.

Des supports plus récents n'ont pas cet honneur. Nul ne s'étonne de voir des disques compacts suspendus à un cerisier pour effaroucher les oiseaux ou servir de sous-tasse. Mais un livre, il ne faudrait jamais le jeter. Chacun s'efforce pourtant de s'en débarrasser. Et quand on ne sait plus qu'en faire, on les donne aux bibliothèques.

Et pourtant, la vie de la plupart des livres est courte. Leur carrière économique ne dure le plus souvent que quelques mois. Que deviennent les invendus ? Ils sont tout simplement détruits : c'est le fameux « pilon ». Laurence Santantonios, qui dirige la rubrique « Bibliothèques » de *Livres-Hebdo*, ouvre son essai *Tant qu'il y aura des livres* par un chapitre intitulé « destruction programmée » dans lequel elle lève le voile sur cet aspect

souvent caché de l'économie du livre : c'est une économie de la destruction. Chaque année, quelque 54 millions d'ouvrages disparaîtraient ainsi, rebut d'un système commercial qui n'a pas su les écouler.

Les bibliothèques aussi se débarrassent des livres. Elles le doivent. Quand elles ne le font pas assez, leurs rayons encombrés, défraîchis, repoussent au lieu d'attirer. On devrait mettre en réserve, direz-vous. Mais le stock coûte cher. Tout le monde ne peut tout garder. Il existe des bibliothèques dédiées à la conversation, c'est à elles d'assumer cette mission. Quant aux dons à des organismes, associations ou pays, ils doivent être soigneusement sélectionnés. Rien n'est pire que d'encombrer les autres de sa bonne conscience. Trop de pays du Tiers-Monde ont été victimes de dons inappropriés.

Lors d'une récente inauguration de bibliothèque, une habitante découvrant les rayonnages bien garnis s'exclama : « Mais d'où viennent ces livres ? Les gens les ont donnés ? Tiens, ça me fait penser qu'il faut que je me débarrasse de la collection complète d'Alexandre

Dumas qui m'encombre. » Ce n'est jamais à partir de dons, souvent défraîchis, obsolètes ou redondants, qu'on peut constituer une bibliothèque qui ait des chances d'attirer le public. Les dons ne peuvent jamais constituer qu'un apport marginal.

Sachons que si les gens donnent aux bibliothèques, c'est qu'ils préfèrent laisser à d'autres la responsabilité de les jeter. Les livres ne sont pas sacrés. L'important, ce sont les œuvres de l'esprit, celles-là même que protège le droit d'auteur. Elles sont immatérielles. ■

*Dominique Labary*

